

LA LETTRE DU CHANTIER

LA LETTRE DES TRAVAUX POUR LA CRÉATION D'UN ACCÈS OUEST À SAINT-JULIEN

Suite à une enquête publique menée en avril et mai 2015 et à une large consultation de la population, le Préfet de Haute-Savoie a confirmé l'importance de la création de l'accès ouest à St-Julien pour l'intérêt général, et a pris un arrêté d'utilité publique en septembre 2015.

Les phases préparatoires au chantier ont commencé fin septembre. Vous avez entre les mains la première lettre du chantier du "lien ouest" qui vous sera distribuée aux étapes clés des travaux pour vous informer de manière concrète de l'avancée des aménagements, des impacts sur votre vie quotidienne, des moyens de vous tenir informé...

LES OBJECTIFS

Favoriser la mobilité

- sécuriser l'accès à la ville et aux équipements (pompiers, hôpital, autoroute...) pour permettre, si une voie est bloquée, que l'autre garantisse l'accès à St-Julien,
- faciliter les entrées et sorties à partir de l'ouest de la ville, qui concentre 70% des besoins de déplacement (nouveau quartier, lycée...),
- soulager le rond-point dit "de Viry" et le carrefour de L'Arande pour améliorer la fluidité du trafic,
- garantir l'accessibilité au futur Pôle d'échange multimodal à la gare pour privilégier les transferts entre les différents modes de transport et faciliter l'accès aux transports en commun,
- réaliser des aménagements pour encourager les modes de déplacements alternatifs : cycles, piétons, covoiturage.

Accompagner le dynamisme et l'attractivité

- améliorer l'accès et la compétitivité des commerces de la ville,
- valoriser l'entrée de ville et les secteurs de l'Aire et de la route de Lyon.

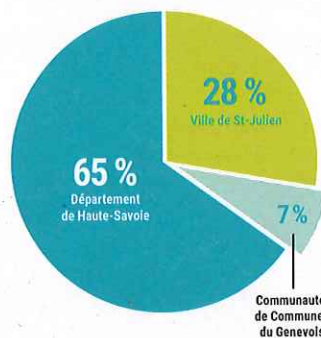
Continuer à dissuader le trafic de transit

- maintenir la rue des Sardes à simple sens,
- prendre des mesures de maîtrise du trafic, notamment rue du Jura.

LE FINANCEMENT

Un financement conjoint

- Un coût global estimé à **20,8 millions d'euros** pris en charge par plusieurs partenaires. L'accès ouest est financé en partie par le Fonds départemental des investissements structurants, lui-même alimenté par les fonds frontaliers.



Retrouvez la présentation de l'accès ouest en vidéo, ainsi que tous les détails des aménagements sur www.st-julien-en-genevois.fr > rubrique Vivre ensemble.



CHRONOLOGIE DU CHANTIER

1

Fin septembre 2015 > février 2016*

- Débroussaillage et mise en place de la plateforme de travail
- Déconstruction de 2 bâtiments
- Terrassement et création d'une plateforme de construction pour l'ouvrage ferroviaire.

Ces travaux n'auront pas d'impacts route des Vignes. Le passage des camions s'effectuera via la route départementale. Des aires de nettoyage des camions et des balayages périodiques de la voirie ont été prévus afin de limiter les nuisances sur la chaussée.

2

Mars > novembre 2016*

- Fabrication d'un ouvrage ferroviaire, aussi appelé pont-rail, à côté de la voie ferrée, sur la zone qui aura été préparée les mois précédents.
10 novembre 2016 au soir > 13 novembre 2016 au soir : mise en place de l'ouvrage ferroviaire sous la voie ferrée.

3

Avril > octobre 2016*

- Création du rond-point sur la départementale entre Viry et Saint-Julien au niveau de la route de la Côte.

4

2017*

- Aménagement de l'allée de la Feuillée reliant le quartier des Jardins de l'Europe au centre-ville, afin d'améliorer l'accessibilité du quartier par le haut de la rue des Sardes et de renforcer son lien avec le centre de St-Julien.

5

2017*

- Suite aux travaux allée de la Feuillée, aménagements de la route des Vignes. Ces travaux seront réalisés en minimisant autant que possible les impacts pour les riverains et les commerces. Des précisions seront transmises en amont des travaux dès qu'un planning plus précis sera établi.

Puis en 2018* :

- Ouverture partielle du nouvel accès ouest, qui reliera directement la départementale à la route des Vignes.
Un carrefour à feu à la jonction entre la "nouvelle" ancienne route de Lyon et la route des Vignes permettra de gérer les flux et, au besoin, de décourager le trafic de transit

6

2018-2019*

- Travaux et aménagement de la rue des Sardes, à simple sens, puis du carrefour dit "des acacias" afin de gérer le trafic issu du nouvel accès ouest

**Ce planning reste prévisionnel, étant notamment soumis aux conditions météorologiques. Les prochains numéros de cette "Lettre du Lien ouest" vous tiendront informés des éventuelles évolutions du calendrier du chantier.*



3 QUESTIONS À...

Anne MUNIER

chargée d'études
environnement chez
SAGE ENVIRONNEMENT

Sage Environnement est un bureau d'études missionné par la ville pour travailler aux procédures environnementales concernant le projet d'accès ouest.

Pour l'accès ouest à St-Julien, quel est votre travail ?

Avant le démarrage, nous avons défini des mesures à respecter pour la sauvegarde des espèces protégées. À St-Julien, des espèces animales protégées ont été détectées.

Le planning du chantier tient compte de l'impact qu'il aura sur ces espèces et leur habitat.

Des actions pour compenser les éventuels dégâts occasionnés sur leur habitat ont été retenues et un suivi pendant 3 ans est prévu.

Avez-vous des exemples concrets ?

Pour la sauvegarde des reptiles protégés, nous sommes intervenus sur l'habitat des couleuvres vertes et jaunes et des lézards des murailles. Un abri a été construit pour permettre leur réimplantation. La préservation des chauves-souris est aussi prévue.

Vous intervenez régulièrement ?

Nous nous assurons que ces mesures environnementales sont respectées tout au long des travaux et avons un rôle d'alerte auprès du coordinateur du chantier.



Contact : Ville de Saint-Julien-en-Genevois - Services techniques
tél. : +33 (0)4 50 35 05 02 - services.techniques@st-julien-en-genevois.fr
www.st-julien-en-genevois.fr